

BULLETIN MUNICIPAL



Bulletin Municipal n°8

Juillet 2024

Le Mot du Maire

Chères vigneronnes, chers vigneron,

Les aléas climatiques se succèdent et après une première crue en octobre 2023, nous avons de nouveau subi une seconde crue les 20 et 21 juin. Les dégâts causés sont encore importants. Alors que nous avons déjà engagés plus de 90 000€ de frais pour consolider nos berges et assurer la protection de nos campings, seul le Département des Hautes Alpes a, à ce jour, participé au financement à hauteur de 30%. L'Etat et la Région ne se sont encore pas positionnés.

Aujourd'hui nous sommes dans l'attente des estimations des dégâts survenus en juin et inquiets quant aux financements attendus et à venir. Nous avons d'ores et déjà entrepris la rénovation des égouts au camping du Courounba afin que celui-ci puisse accueillir normalement ses clients.

Malgré tout, nous restons optimistes et espérons une saison d'été qui permettra aux estivants comme aux habitants et à tous les acteurs locaux de profiter au maximum de leur séjour sur notre territoire et aux vacances qui arrivent.

Je tiens à remercier tout le personnel communal secrétariat et services techniques pour leur implications et leur travail durant ces périodes de crise.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne saison estivale et de bonnes vacances
Bel été à tous !

Gilles PIERRE

Dans ce Numéro

- ◆ Voirie communale
- ◆ Fontaines
- ◆ Débroussaillage
- ◆ Histoire de ski aux Vigneaux
- ◆ Campings
- ◆ Ecole
- ◆ Associations
- ◆ Illiwap

mairie@lesvigneaux.fr
Mairie
Le Village 474 rte de l'école
05120 LES VIGNEAUX
☎ 04 92 23 13 39
www.lesvigneaux.fr



Voirie communale

Grâce au soutien du Département qui a financé à hauteur de 40% le montant des travaux, la commune a pu reprendre la moitié de la route du Chambon qui était particulièrement dégradée. L'entreprise Colas avait la charge des travaux et est intervenu début mai pour un montant HT de 39 468€.

La route des Vaudois et le pont de la Bâtie ont aussi fait peau neuve suite aux crues d'octobre 2023. Le financement de ces travaux sont toujours à l'étude dans le cadre de la Dotation Solidarité. Et malheureusement une partie de l'enrobé du pont de la Bâtie a été emporté avec les culées lors de la crue de juin.



F O N T A I N E S

La rénovation des fontaines de la commune se poursuit avec au programme la fontaine de Georges et celle de Saint Marcellin qui feront peau neuve cet automne. Cette rénovation est financé à hauteur de 30% par le Département des Hautes-Alpes



Le débroussaillage

La commune est classée par arrêté interministériel du 6 février 2024, en partie à risque fort feu de forêt sur la rive gauche de la Gyrone et en dessous de la côte 1600 m. Cela signifie que sur cette zone, le débroussaillage est obligatoire. On parle d'obligation légale de débroussaillage (OLD). Afin d'informer la population, une réunion publique est prévue **le mardi 6 aout à 18h30 dans la salle polyvalente**. Nous espérons vous y voir nombreux. L'Office National des Forêts, le Service de Défense d'Incendie et de Secours ainsi que la Direction Départementale des Territoire seront présents pour répondre à vos questions, et vous informer.

LE DÉBROUSSAILLEMENT C'EST :

☒ UN OBJECTIF :

- Réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité des incendies et limiter leur propagation pour :
- assurer une protection des personnes et des biens, une sécurité pour vos enfants, pour votre maison,
- faciliter le travail des pompiers en cas de sinistre,
- minimiser le risque de départ de feu accidentel à partir de votre maison.

☒ UNE ACTION :

- **Éliminer** les végétaux morts, très secs et en surnombre.
- **Couper** les herbes, les arbres dont les branches basses sont trop proches du toit et des murs (distance minimum de 3 mètres à l'aplomb des murs et du toit), les petits arbustes situés sous les grands arbres qui propagent le feu vers la cime de ces derniers.
- **Élaguer** les branches basses des arbres jusqu'à une hauteur minimale de 2 mètres.
- **Traiter** les végétaux coupés (broyer, incinérer, ou évacuer)
- **Entretenir** la zone débroussaillée annuellement.
- Débroussailler ce n'est pas défricher.

☒ UNE OBLIGATION :

L'arrêté préfectoral classe la commune en **risque incendie élevé** avec **débroussaillage obligatoire** dans les forêts, bois, plantations, reboisements, landes maquis et garrigues ainsi que **tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres**. Ne pas intervenir peut aggraver les risques et entraîner des sanctions.

☒ UNE RÉGLEMENTATION :

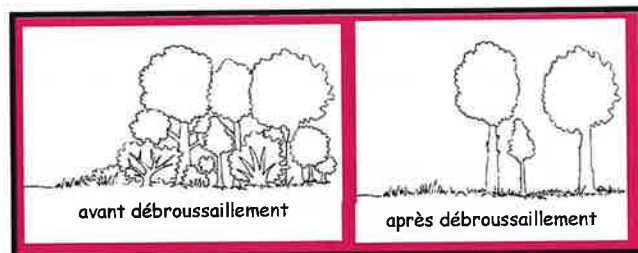
Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires dans les cas suivants :

- ① En zone urbaine délimitée par un Plan Local d'Urbanisme (PLU), vous devez débroussailler l'intégralité de votre terrain, même sans installation dessus.
- ② En zone non urbaine, (ou en l'absence de PLU) vous devez débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour des constructions et installations de toute nature ainsi que des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 2 mètres de part et d'autre de la voie.
- ③ Si votre terrain se trouve à cheval sur une zone urbaine et une zone non urbaine, vous êtes soumis aux deux réglementations.

Lorsque le débroussaillage s'étend au-delà de la limite de propriété, il doit être continué sur le terrain voisin, il faut en informer le propriétaire ou l'occupant et lui demander l'autorisation de pénétrer sur son terrain.

☒ POUR PLUS D'INFORMATIONS :

La Mairie. / L'Office National Des Forêts : emmanuel.tavan@onf.fr
La Direction Départementale des Territoires : daniel.discours@hautes-alpes.gouv.fr



Réunion publique

MARDI 6 AOUT 18h30

Salle polyvalente

Campings : Les Vaudois et Le Courounba



Simply camping !

Notre commune a la chance d'avoir 2 campings sur son territoire : le camping des Vaudois* dans un registre « nature » et le camping du Courounba*** qui est classé 3 étoiles. Il y a 3 ans, le groupe Les Etapes André Trigano a remporté l'appel d'offre et a signé un contrat de Délégation de Service Public avec la mairie pour gérer durant 20 ans ces 2 campings à l'année.

Différents projets d'investissement ont été prévus et certains ont d'ailleurs pu se réaliser, alors que d'autres ont pris du retard. (remplacement de mobil homes, nouveaux sanitaires, éclairage solaire, rénovation du bar/restaurant...)

Les derniers évènements climatiques du 20 et 21 juin sont venus perturber le fonctionnement des campings. Les égouts ont été partiellement emportés et le service technique a été à pied d'œuvre pour rétablir les raccordements. Aujourd'hui toute l'équipe des campings est sur le

qui-vive, prête à accueillir touristes de passages ou habitués, ainsi que les promeneurs vigneron qui empruntent la route des Vaudois ou le chemin du Chambon. Les emplacements des campings sont réservés aux campeurs et il est important de respecter les lieux et nous appelons tous les usagers à la prudence par rapport aux berges encore très fragiles ou fragilisées.

Nous invitons chacun et chacune à regarder scrupuleusement les affichages sur place mis à jour régulièrement sur le secteur et de respecter les recommandations des employés du camping.

A ce jour le Pont de la Bâtie est fermé et son passage est strictement interdit même à pied ou à vélo, pour votre propre sécurité.



Pour rappel la vitesse est limitée à 10km/h dans l'enceinte des campings.



Une partie de l'équipe sur la nouvelle terrasse

École Les Vigneaux

Une fin d'année scolaire riche et soutenue pour les élèves de l'école des Vigneaux !

Entre les journées de classe bien remplies et les sorties scolaires, les élèves ont eu une fin d'année bien chargée.

Les plus grands sont allés rencontrer leurs camarades de l'école de Freissinières pour une journée d'école en dehors dans leur vallée. Au programme, une randonnée ponctuée d'épreuves de mathématiques, français, sciences, géographie et de land art.

Comme chaque année, ils ont terminé leur parcours sportif

par un cycle kayak au plan d'eau de l'Argentière et pour soutenir leur travail en histoire.

Les CE-CM sont allés visiter l'école d'Autrefois à Saint Jean Saint Nicolas.

Les plus petits n'ont pas démerité au niveau sportif, entre leur cycle natation et les nombreuses randonnées qu'ils ont faites sur cette dernière période pour préparer leur sortie en refuge au Pas du Loup, à Bouchier. Ils ont été accompagnés par une Conteuse Accompagnatrice en Moyenne montagne sur ce séjour et ont découvert les secrets de Dame Nature.

Les élèves ont également invité leur famille à un petit spectacle de fin d'année. Ils ont présenté des danses, des chants, des poésies et un morceau de Cup Song (percussion à l'aide d'un éco-Cup). Tous étaient très impliqués dans cette représentation et leur spectacle a été une réussite.

Bravo à eux !



Coline, directrice de l'école

Corvée annuelle de la société de chasse

C'est le samedi 11 mai que s'est tenue la corvée annuelle gérée par la société de chasse « La Diane Vaudoise ». Chaque année, tous les chasseurs de la commune se rassemblent pour nettoyer et aménager des sentiers communaux et organiser les préparatifs de la fête patronale à venir. 4 équipes se répartissent les tâches : une s'est rendue sur le sentier de Parapin pour le nettoyage et la gestion du chemin menant au plateau. Une deuxième s'est chargée de l'entretien de la route du Sapet qui avait besoin d'un bon coup de propre. Une troisième est allée au passage du ruisseau à Barthalay pour un meilleur accès au Montbrison. La dernière équipe ramasse les traditionnels fagots de petit bois qui alimenteront le four lors de la fête de la Saint Laurent le week-end du 10 et 11 Août. La matinée s'est achevée par un apéritif bien mérité.



Victorien MELQUIOND

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite.

Merci de bien vouloir y prêter attention. Nous comptons sur votre civisme. Et merci de ramasser les crottes de votre chien.



La maxime en patois

Va maï uro manio acioun

Il vaut mieux une petite action

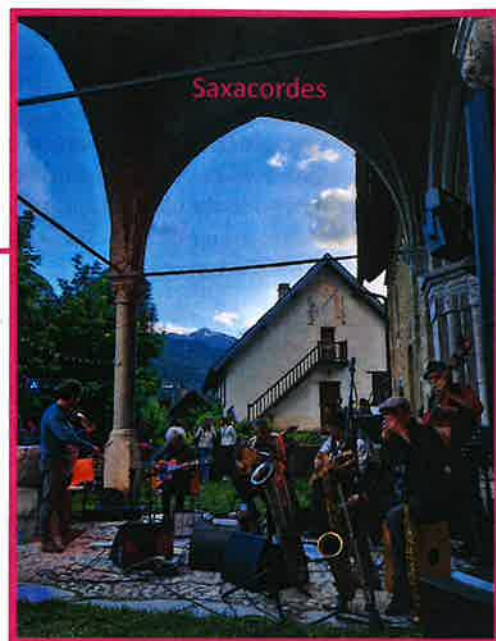
Qu'uro grosso bouoro éntencioun

Qu'une grande bonne intention



17 février 2024

Pour fêter le retour du soleil qui passait désormais au dessus des Têtes, le 17 février, l'association des habitants, Los Vinhaus, organisait sa traditionnelle fête de la soupe. Les vigneronns ont pu goûter à quelques spécialités des habitants et préparer la saison printanière en partageant un apéro nocturne en extérieur !



22 juin 2024

Le 22 juin, nous avons fêté à nouveau la musique avec le groupe Saxacordes. Bien que les doudounes aient été encore de rigueur, le public était au rendez-vous pour ce concert gratuit de swing jazzy devant le parvis de l'église. Un beau moment de partage organisé par Los Vinhaus, qui a pu voir le jour grâce à la subvention accordée par la mairie et les bénéfices des buvettes tenues sur les différents événements.

Actualité et vie de l'association :

Vous souhaitez rejoindre l'association ou simplement proposer de l'aide ponctuelle ? N'hésitez pas à contacter l'association !

Facebook : Los Vinhaus - Association des habitants des Vigneaux
Site internet : www.losvinhaus.fr



Photo : Laure DOISY



Musique en Ecrins proposera cet été dans le cadre de leur festival 3 animations sur le territoire des Vigneaux :

- une randonnée musicale le 29 juillet entre Tournoux et la Pousterle à partir de 9h, où vous pourrez découvrir le quatuor Zahir en 3 étapes
- un concert de l'ensemble Irini Maria Nostra le mardi 30 juillet à 18h à l'église Saint Laurent
- « Volière magique » avec Constance Luzzati à la harpe et Anne-Claire Gonnard chorégraphie aérienne qui aura lieu le mercredi 31 juillet 2024 à 18h sur le parvis de l'église.

Renseignements et réservations sur www.musique-en-ecrins.com



Fête patronale de la Saint Laurent

Comme tous les ans, la Diane Vaudoise organise sa fête patronale qui se déroulera **le samedi 10 et le dimanche 11 Août 2024**.

Cette dernière vous propose cette année, le **vide grenier** dans les rues du village la samedi de 8h à 18h, les inscriptions pourront se faire sur place ou au préalable auprès de Hélène FOSSARD au 04 92 23 00 97 ou au 06 88 05 77 49. Pour le Dimanche, plusieurs activités au programme, à 11h la **Grande Messe** en l'Eglise Saint Laurent, à 14h le **concours de pétanque** en doublette commencera sur les différents terrains du village avec une inscription à partir de 13h30.



Toute l'après-midi des stands seront installés pour les enfants avec un **spectacle** à 16h par la compagnie « OCTOPUS ».

A partir de 17h30 Elena et Emmanuel Patras animeront le **Bal dansant**.

Au fil de la journée une **exposition de peinture** sera présentée par Travers-Art.

Bien entendu, le cœur de la fête, les **Tourtes du Pays**, cuites au feu de bois dans le four banal, seront vendues tout au long du week-end ! Accompagnées par une buvette et un stand de restauration.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment festif de partage et de rencontres !

Mettre la main à la pâte est tout à fait possible, n'hésitez pas vous renseigner auprès d'Aurélien Pierre au 06 11 95 90 86.



La commune a souscrit à Illiwap pour donner accès aux habitants aux informations importantes... (coupure d'eau, route fermée..) Suivez les instructions ci-dessous pour nous rejoindre sur Illiwap !



(((Suivez l'actualité de la commune)))

01 Téléchargez l'appli

02 Recherchez le nom de votre commune

03 Cliquez sur « suivre »

**Vous êtes abonné !
Vous recevez toute l'actualité !**

www.illiwap.com

APPLI DISPONIBLE SUR



GRATUITE
SANS PUBLICITÉ
SANS INSCRIPTION

Une petite histoire du ski sur la commune des Vigneaux...

Le ski apparaît, dans le Briançonnais au tout début du XXème siècle. Initiée en Norvège à la fin du XIXème, l'activité se développe dans nos vallées grâce à l'armée, tout d'abord comme moyen de déplacement puis très rapidement l'aspect sportif domine avec l'organisation de challenges. Qui dit compétitions dit clubs. L'Etoile Sportive Vallouisiennne (ESV) est ainsi créée en 1909. C'est le plus ancien club du briançonnais !

La doyenne des stations est Montgenèvre où s'est déroulée la première compétition internationale de ski en 1907. A l'époque, on remontait la piste en luge tractée ! Les premiers projets d'implantation de fils neige et autres infrastructures sont entravés par la guerre. La station de Serre-Chevalier ne voit le jour qu'en 1935 et son premier téléphérique à Chantemerle date de 1941.

Tous ces projets ont un coût, les pistes et les futures remontées mécaniques traversent des propriétés privées et le tourisme n'est pas encore une économie en soi. C'est grâce à l'énergie d'hommes passionnés, qui ont su prendre des initiatives et entraîner dans leur sillage des décideurs et des financiers, que la Vallouise va à son tour équiper montagnes et vallées et que le ski y prendra son essor à partir des années soixante.

La commune des Vigneaux n'est pas concernée par le domaine alpin qui s'implante sur Puy-Saint-Vincent, frontière communale oblige. Seul un fil-neige a été installé à Jougier vers 1964, par Léon Melquiond sur ses terres, sur les conseils de son gendre Robert Clot, installateur de téléskis. Les Vignerons de soixante dix ans et plus y ont laissé quelques traces...

C'est le ski de fond qui sera promu aux Vigneaux.



L'activité prend son essor dans la vallée de la Vallouise sous l'impulsion de Robert Roulx, alias Ritou. Talentueux fondeur, Ritou a formé nombre de moniteurs et propulsé l'ESV en haut du classement des clubs. Il a également été entraîneur de l'équipe de France féminine.

Le ski de fond a débuté par des courses, bien avant le développement du domaine actuel : le Grand prix de Pelvoux sur la commune de Pelvoux, le Grand Prix de Vallouise dans la plaine. Le Grand Prix des Vaudois a vu le jour au début des années 1970. Le tracé permettait de relier les trois communes de la vallée sur plus de 20 km, de La Bâtie à la station de Pelvoux.

Précurseur, Ritou a très tôt compris l'opportunité touristique du secteur fond. Il fonde avec Gérard Estienne, la première école indépendante de ski de fond de la Vallouise, basée à côté de la salle Bonvoisin, près de l'ancien hôtel « Maman Camille », mère de Ritou. Le local se situait déjà sous la salle Bonvoisin. Cette école était ouverte aux vacanciers.

Avec le soutien du maire Yves Coquillat et de son adjoint Jacky Engilberge naît l'association Ski de Fond en Vallouise en 73-74. Son objectif visait le développement du tourisme sous des formules complètes cours et matériel. Le président de l'association sera Hubert Estienne, natif des Vigneaux.

En 1975, Ritou, Christian Chancel et Marcel Molinatti créent l'ESF Ski de Fond de Vallouise, en concertation avec l'ESF alpin de Puy.

L'ESV fond se développe à partir de 1985. Ritou est désigné tout naturellement entraîneur plein-temps. En 1990, un poste d'animateur sportif titulaire d'un diplôme d'enseignement du ski est créé. C'est Christophe Buisson qui, depuis sa création et jusqu'à aujourd'hui, occupe ce poste.

Les domaines

Jusqu'aux années 1967-68 le domaine skiable de la vallée comporte un télési, installé en 1956 et prolongé en 1964, nommé le Pra des Nais, joignant le lac des Allards à Puy-Saint-Vincent (actuelle piste de redescente alpine sur la Maison du Parc). Le domaine du ski de fond se limite à une boucle tracée dans la plaine de Vallouise. La « grande route » vers Puy n'existe pas encore (postérieure à 1966), ni le pont dit du Saint-Genest datant de 1965.

Le damage des pistes de fond se faisait alors à pied, avec des skis « classiques » en pas alternatif. Le domaine alpin était tracé au rouleau en bois tracté à la descente par Martial Domeyne, chef d'exploitation, jusqu'en 1971, date de l'achat de la première dameuse qui servait aussi bien à la piste alpine qu'au fond (marque Rolba).

La construction du domaine est subventionnée par les trois communes : Les Vigneaux (maire : Max Disdier), Pelvoux (Evariste Olive), et Vallouise (Yves Coquillat), sous l'égide d'un Syndicat Intercommunal nouvellement créé.

Le premier traçage de la piste Vallouise-Les Vigneaux jusqu'à La Pousterle a été conçu par Ritou et Coco Blein. Sur Vallouise, la piste traverse des terres agricoles dont les propriétaires sont souvent mis devant le fait accompli. Des achats, échanges et re-bornages de parcelles devront être négociés dans un climat finalement apaisé. Le premier tracé passe par Le Moulin, Combe de Guerre puis aux Vigneaux dans la plaine du Chambon sur la route existante jusqu'à La Bâtie. Au Chambon on trace une jonction vers les Eyssarvia qui traverse la route. La piste remonte ensuite à Clôt Artaud pour rejoindre la Pousterle. Les anciens Vignerons retrouvent encore les vestiges de cette ancienne piste aujourd'hui disparue.

La jonction PSV-Tournoux, en continuité avec la piste de fond qui traverse le domaine alpin, date des années 80, sous le mandat du maire de Puy, Marcel Chaud. Le prolongement de Tournoux à La Pousterle traversant la forêt, il fallut l'autorisation de l'ONF et le soutien du garde de l'époque Jean Morel. La piste a ainsi été tracée jusqu'aux Têtes, territoire des Vigneaux, sous la mandature de Max Disdier.



A l'ouverture, c'est Albert André, employé communal, qui damait jusqu'à La Pusterle.

Dès 1984, le damage de tout le domaine sera assuré par Alain Mouchet, et ce jusqu'à Pelvoux lorsque la piste aura été prolongée jusqu'au bout de la vallée.

Le domaine a longtemps traversé les routes départementales. Par mesure de sécurité, ces traversées seront finalement interdites. Ajouté au défaut d'enneigement, il faudra se résoudre à abandonner le Grand Prix des Vaudois et à réduire le domaine skiable avec un départ dans la plaine du Chambon. La piste de jonction Chambon-Pusterle devra aussi être délaissée après 5 ans d'ouverture.

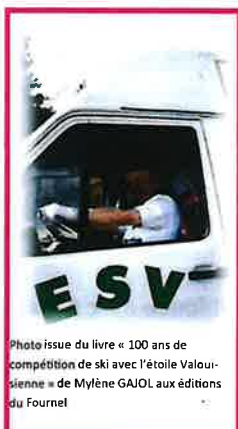
Les cours : écoles et clubs

L'école des Vigneaux organise l'activité sportive de ski de fond et/ou d'alpin tous les hivers depuis plus de 20 ans. Le transport est pris en charge par la communauté de communes du Pays des Ecrins.

L'association Nordic en Vallouise est subventionnée par les 2 communes Les Vigneaux et Vallouise-Pelvoux.

La commune des Vigneaux a contribué à l'achat du 4X4, à hauteur de 10 000€ et a fourni un photocopieur au bureau.

Les bénévoles



Le développement du ski en Vallouise doit aussi sa réussite aux bénévoles qui ont de tout temps soutenu le projet, hiver comme été.

Parmi la population des Vigneaux il faut rappeler le dévouement de Marcel Flandin, dit Flambard, impliqué dans les entraînements comme dans les compétitions, en tant que chronométreur officiel reconnu par pas moins de dix brevets validés par la Fédération, allant du contrôleur, chronométreur au Directeur des épreuves de Fond. Présent le dimanche aux compétitions l'hiver, il accompagnait également les stages d'entraînement vélo l'été.

Parmi les bénévoles plus récents, on peut citer les soutiens fidèles de Denis Olivero le couteau suisse, Jacqueline Serça et Muriel Giraud trésorières du club, Pierre et Claudine Bortolussi, Nathalie Giraud investie dans les stages rando, Ludovic Jouanon Président de la Commission Nordique, Aurélien Pierre, Magali Pruvot secrétaire de la section fond, et d'autres vigneronniers ayant soutenu l'activité périodiquement.

En dehors des vigneronniers, on retiendra l'investissement d'André Buisson, père de Christophe Buisson, Marcel Molinatti, Ritou, Michel Prat (et bien d'autres...).

Nos champions

De nombreux trophées ont été gagnés par des enfants du village qui ont porté haut les couleurs du Club de la Vallouise. Certains en ont fait leur métier.

En fond : Cécile Serça, Laurie Giraud, Rémi Bertolussi, Aurélien Pierre, Nathan Jouannon, Thimothée Rollin,

et nombre d'autres jeunes adhérents des Vigneaux, champions en herbe : Arthur, Léo et Léo, Malo, Théo, Simon, Eevi...

En alpin : Hugo Thum

En snowboard : Loris Lepagnol

et la jeune génération de *Guides de Haute Montagne* natifs des Vigneaux : Yann Estienne, Rémi Monari, et Johanna Marcoz première femme de notre village à exercer le métier de Guide.

Cet article offre un regard sur le développement du ski de fond dans notre commune - vu par le petit bout de la lorgnette - grâce aux témoignages d'habitants encore présents aux Vigneaux.

Il était difficile de couvrir l'évolution sur l'ensemble de la vallée. De même qu'il n'était pas possible d'occulter l'histoire intercommunale du ski de fond, dans l'esprit d'une cohésion de territoires communaux.